

# Des contributions pour une défense professionnelle agricole solidaire

Les paysannes et paysans contribuent à la défense professionnelle via de multiples organisations sectorielles, les chambres cantonales, des labels et marques, des mesures d'entraide ou des contrats. Les diverses organisations faitières reversent annuellement à l'USP 5.4 millions de francs de contributions (2011: organisations cantonales: 3'208'000 CHF, organisations sectorielles: 2'191'000 CHF; source: USP). Sans remettre en question le travail de ces organisations, il y a sur l'échiquier national une place justifiée pour une autre organisation nationale de défense professionnelle généraliste, qui défend, par ses propositions concrètes, une agriculture écologiquement, économiquement et socialement durable. Uniterre représente une vision de l'agriculture basée sur la souveraineté alimentaire partagée par 100'000 familles paysannes en Europe. Uniterre émet des propositions de politique agricole qui méritent d'être étudiées à Berne au même titre que celles des autres organisations. C'est pourquoi nous demandons de reconsidérer la clé de répartition des contributions, en rétrocédant une part à Uniterre.

Afin de pouvoir négocier avec les organisations agricoles sectorielles qui reversent une partie des prélèvements à d'autres organisations de défense professionnelle, les paysannes et paysans **ont la possibilité d'attribuer un mandat de négociation au comité d'Uniterre pour discuter de cette clé de répartition. Il se trouve sous la forme d'un formulaire à remplir et à retourner à Uniterre daté et signé.**

Chaque voix est importante! Ce formulaire n'est pas réservé exclusivement aux membres d'Uniterre. Sans être membres, de nombreux paysans peuvent sans doute reconnaître l'utilité du syndicat sur l'échiquier national.

## Une étude indépendante sur les contributions aux organisations professionnelles agricoles

Alors que le contexte agricole a imposé aux exploitations agricoles une importante restructuration, leur nombre ayant drastiquement baissé, la similitude ne se retrouve pas au sein des organisations agricoles, qui coûtent donc plus cher que par le passé.

Nous souhaitons questionner l'immobilisme et l'absence de réforme des structures agricoles, de même que pointer le problème de l'ascension politique de leurs responsables, trop souvent privilégiée au détriment de la défense des intérêts de leurs membres producteurs. Un manque de transparence quant à l'utilisation des «cotisations» destinées aux différentes organisations agricoles, leur montant, leur destination, le caractère obligatoire ou non ainsi que leurs méthodes de prélèvement ont été maintes fois cités par les paysans qui passent à la caisse.

Lors de la dernière assemblée générale d'Uniterre en juin 2011, il a été décidé qu'Uniterre proposera une étude indépendante à ce sujet afin d'éclaircir la situation. Elle est en cours de lancement.

Les paysans doivent pouvoir se rendre compte des structures qu'ils entretiennent avec leurs cotisations, prélevées à la fois à la surface et aux quantités produites, de l'efficacité et des objectifs de ces nombreuses organisations. Ce débat est nécessaire et urgent.